

Contrat d'affermage de l'eau en milieu urbain (suite de l'â€™affaire)

Dossier de la rédaction de H2o
October 2019

Nouveau rebondissement dans l'affaire du contrat d'affermage de l'eau en milieu urbain au Sénégal qui oppose la Sénégalaise des Eaux (SDE) au groupe Suez, nouvel attributaire du marché. La Chambre administrative de la Cour suprême s'est opposée à la requête d'annulation introduite par la SDE. Mais ce jugement ne met pas fin à la longue procédure puisque la SDE compte déposer un rabat d'arrêt, a déclaré son avocat Me Aliou Cissé. Le rabat d'arrêt est un recours possible contre une décision de la Cour suprême, et il est suspensif. Toutefois l'Autorité de régulation des marchés publics précise que la procédure d'attribution du contrat d'affermage de l'eau suit son cours.

Les détails dans l'article de Fatou Ndiaye, Sud Quotidien (Dakar) - AllAfrica